



Procès-verbal de l'Assemblée Générale d'Avenir Sarlat Du 04 juin 2024

Exercice 2023

L'Assemblée Générale s'est tenue à l'hôtel Plaza Madeleine, 1 Place de la Petite Rigaudie à Sarlat, en présence de M Jean-Jacques de Peretti, maire de Sarlat et président de la communauté de communes Sarlat Périgord Noir, Fabienne Lagoubie, 1^{ère} adjointe à la mairie de Sarlat et Christophe Najem, adjoint chargé de l'attractivité de la ville, du tourisme et de la transition numérique. Benoit Secrestat, 1^{er} vice Président de la communauté de communes Sarlat Périgord Noir et maire de Proissans.

Enfin, des adhérents d'Avenir Sarlat avaient répondu présents à l'invitation afin de suivre le travail de leur association.

Le président remercie l'assemblée pour sa présence et sa fidélité.

❖ Introduction du Président M Etienne Aussedat :

Etienne Aussedat introduit cette assemblée en rappelant le passage de la flamme olympique à Sarlat le 22 mai dernier, remercie la municipalité, en particulier Rémi Rozié, chef de cabinet, et plus largement le département pour le travail fourni en termes d'organisation et rappelle que ce type d'évènement a toujours des retombées médiatiques intéressantes pour le commerce.

❖ Structure de l'association

L'association couvre la ville de Sarlat mais aussi les 12 villages qui composent la communauté de communes Sarlat Périgord Noir.

Un bureau de 13 membres bénévoles qui se réunit intégralement une fois par mois et qui se divise en plusieurs commissions pour traiter d'actions ou de sujets en particulier.

Le président Etienne Aussedat présente le bureau de l'association pour l'exercice 2023 :

Mesdames

- Valérie Albié
- Fabienne Bebin
- Aurélie Braizet
- Nathalie Delaigue (Secrétaire)
- Virginie Lapié

Messieurs

- Etienne Aussedat (Co Président)
- Charles Argout
- Olivier Boucheron (Trésorier)
- Maxime Gauthier
- Pierre Le Ray
- Jérôme Nègrevergne (Co -Président)
- Jeremy Nonnin
- Arnaud Vialle

Le président présente les permanentes :

Sandra ROCHE, Assistante coordinatrice depuis le 01/05/2016.

Gabrielle MARILLIER, Etudiante en Master communication digitale avec un contrat d'alternance

❖ Une nouvelle Initiative

Le président détaille une nouvelle action initiée par Arnaud Vialle et réalisée sur le dernier trimestre 2023. 12 réunions de quartiers ont été réalisées entre le 29 septembre et le 05 octobre 2023, 611 commerçants ont été invités dans un commerce proche du leur, durant la pause méridienne. Une rapide présentation de l'association leur a été faite, ce qui a donné lieu à des échanges et des questions ou des requêtes relatives à la vie du quartier ou sur tout autre sujet.

1. RAPPORT FINANCIER

Pierre FREIBURGHaus du cabinet ECE présente les comptes de l'exercice. Les tableaux présentés sont annexés au présent compte rendu.

- a. Les principales ressources de l'association sont :
 - i. Les cotisations (commerçants sédentaires et non sédentaires)
 - ii. Le reversement des droits de place (nocturnes et braderie)
 - iii. La subvention annuelle de la CCSPN de 15 000 €
 - iv. Les aides de l'état concernant l'aide à l'embauche (Contrat alternance)
 - v. Le fonctionnement général est donc en excédent.

- b. Les animations commerciales
Les 2 animations estivales- la navette et les nocturnes –conçues pour s'autofinancer ont, grâce à leur succès généré un résultat positif.

- c. Les actions commerciales :
Les deux grands postes concernent la carte Privilège et les chèques cadeaux
 - i. La carte Privilège : les charges d'abonnement mensuel dues au prestataire sont de l'ordre de 35.00€ par commerce. Le 1% représentant les frais de gestion qui sont retenus sur les ventes faites avec la carte Privilège. Depuis juin 2022, les partenaires versent 20€ de frais fixes par mois pour participer au financement du loyer. Les commerces qui atteignent l'objectif fixé à 42000€ de chiffre d'affaire par an réalisé avec la carte se voient remboursés ces frais fixes en fin d'année (240.00€). Pour rappel, les frais fixes ne sont facturés qu'à partir de la deuxième année de contrat, la première année restant gratuite pour le commerçant. Les cagnottes expirées permettent à cette action de conserver un solde positif.
 - ii. Chèques-cadeaux
Avec plus de 120 000€ de chèques vendus, l'action dégage un résultat positif de 4351.00€ grâce à la commission prélevée aux commerçants et à la vente de pochette cadeaux.

Le quitus sur le bilan financier est soumis au vote : il est accordé sans voix contre et sans abstention.

2. RAPPORT MORAL

- ✓ **Un socle d'adhésion solide**
 - 146 adhérents sédentaires
 - 78 adhérents non sédentaires
 - 1 ère association de commerçants de Dordogne

- ✓ **L'association a quatre missions :**
 - Renforcer nos outils commerciaux
 - Créer des événements pour animer la vie commerciale
 - Être le représentant des commerces auprès des autorités publiques.
 - Apporter une visibilité numérique

Avenir Sarlat - Association des commerçants sédentaires et non sédentaires de Sarlat
Place Marc Busson - 24200 Sarlat

SIRET 442 978 771 000 24 – code APE 9499Z

a) 1^{ère} Mission : Renforcer les outils commerciaux

- La Carte PRIVILEGE :

L'année 2023 a marqué le redémarrage de la carte PRIVILEGE, le nombre de partenaires est passé de 10 à 15. La communication a été renforcée (campagnes mail et SMS), des jeux concours et actions ont été organisés autour de la carte pour mettre en avant les commerçants partenaires.

650 000 € de chiffre d'affaires réalisés avec la carte, ce qui a permis 13 400 € de gain pour les clients bénéficiaires avec 5280 porteurs de carte.

5 commerces supplémentaires adhérant au système, 700 porteurs de carte supplémentaire, des formations individualisées et aller toujours plus loin dans la communication sont les objectifs pour 2024.

- Le chèque cadeau Sarlat Périgord Noir:

Il est en constante évolution depuis sa création en 2020.

Près de 1500 salariés de notre territoire ont bénéficié de cet avantage et plus de 150 commerces sont partenaires sur la CCSPN.

C'est plus de 120 000 € de chèques cadeaux vendus en 2023, ce qui montre la satisfaction des entreprises comme des salariés.

C'est un chiffre d'affaires qui profite à tous les commerces de notre territoire. Le chèque cadeau se présente donc comme un outil efficace pour limiter l'évasion commerciale. Les taux de commissions perçus sont inférieurs de 50% à ceux des opérateurs nationaux, et les remboursements des produits financiers des ventes aux commerçants sont très rapides. La progression des ventes hors période de Noël est significative (départ à la retraite, mariage ...)

b) 2^{ème} Mission : Animer la vie commerciale

• Navette :

35 jours d'ouverture du 15/7 au 26/08 = 8040 passagers

Un résultat encore inférieur aux années records (12000), mais meilleur qu'en 2022, un nouveau partenariat avec la SEMITOUR, avec la diffusion d'une vidéo sur « Les Grands Sites en Périgord » qui permet aux passagers de patienter en attendant la navette ou bien de la visionner durant le trajet. Cette opération a contribué à augmenter le résultat sponsor ce qui permet l'équilibre de cette opération.

• Nocturnes et braderie :

10 marchés nocturnes tous les jeudis du 29/06 au 31/08 78 commerçants Non sédentaires

2 jours de braderie 03 et 04/08 avec environ 60 commerçants non sédentaires et du déballage extérieur pour les sédentaires. Une animation toujours autant appréciée des touristes et des restaurateurs, pour qui c'est devenu la meilleure soirée

• Marché de Noël Norvégien:

Un temps fort de la vie commerçante et une collaboration continue avec l'office du Tourisme Sarlat Périgord Noir.

Des actions spécifiques :

- La Vitrine du Juste Prix dont la valeur était de 2246.42€, un rebond dans la participation des commerçants et des joueurs. Pour rappel, les commerçants adhérents offrent des objets, mis en avant dans une vitrine de Noël installée à l'office du tourisme, le joueur qui évalue la vitrine au plus proche de son juste prix remporte l'intégralité des lots.
- Un Jeu concours de la Plus Belle Vitrine, 1 commerce récompensé grâce au vote du public sur les réseaux, le gain : une pochette de 200.00€ de chèques cadeaux Sarlat Périgord Noir
- Le circuit des Petits Bolides pour les Touts petits installé sur la Place du 14 Juillet
- **Nouveau** : Le calendrier de l'Avent, ouverture d'une boîte chaque jour, jeu fait sur Facebook relayé par l'office du Tourisme sur leur page Noël à Sarlat.

• Nos moments de convivialité :

- L'assemblée générale annuelle 01/06 : partie statutaire suivie d'un buffet dinatoire
- Petits déjeuners des commerçants trimestriels
- Fête des commerçants organisée au centre culturel le 11 mars, sous forme de dîner spectacle.

c) 3^{ème} Mission : Etre le représentant des commerces auprès des autorités publiques

C'est une action continue qui se déploie chaque année et qui requiert de la part du bureau une bonne connaissance des dossiers et une collaboration étroite avec les autorités.

- La relation avec l'Office du Tourisme est très fructueuse (Navette, vitrines, marché de Noël) Avenir Sarlat est représentée au conseil d'administration de l'office du Tourisme par Aurélie Braizet.
- Le président note l'attitude de dialogue et de bonne communication avec l'équipe municipale qui est un gage de succès, une réunion mensuelle est organisée avec les élus et la manager de commerce. Il souligne que les rencontres avec les commerçants sous forme de réunions de quartiers ou de petits déjeuners ont été initiés par Avenir Sarlat et repris par la ville, le résultat obtenu reflète une meilleure connaissance et plus de considération pour la profession.
- Par ailleurs la CCSPN se montre attentive et reconnaissante du travail fait par l'association en augmentant la subvention de fonctionnement annuel, passée de 12000 à 15000€, à ce titre il remercie Benoit Secrestat avec qui l'association a des contacts réguliers. Afin de faire connaître Avenir Sarlat aux 12 autres communes de la CCSPN, 2 réunions ont été organisées avec les élus de ces mairies en juin 2023.
- Enfin, Avenir Sarlat a été partenaire de l'opération #PérigordNoirOnLine initiée par le Pays de Périgord Noir en collaboration avec la French Tech Périgord, en participant à plusieurs ateliers sur l'outil numérique.

d) 4^{ème} mission : Apporter une visibilité numérique à nos adhérents

- Site Internet

Grâce à sa nouvelle charte graphique et l'interaction avec les posts sur les réseaux sociaux, les vues ont bondi (+ 100 000 depuis sa création), cela représente 360 000 vues par an. Tous nos adhérents sont référencés et l'actualité de l'association y est renseignée.

- La page FACEBOOK

Elle a gagné 600 followers en 2023 grâce à des posts dynamiques et réguliers

- Le compte INSTAGRAM

Il bénéficie lui aussi d'une bonne dynamique, environ 247 followers supplémentaires en 2023

- La Newsletter

Réalisée de façon mensuelle et envoyée à nos adhérents avant d'être publiée sur le site ; elle fait état des actions réalisées dans le mois et bénéficie d'un taux d'ouverture de 43% largement supérieur à celui de la moyenne nationale qui se situe entre 15 et 20%.

Au terme de cette présentation le président demande le quitus sur le bilan moral, celui-ci est soumis au vote : il est accordé sans voix contre et sans abstention.

❖ Les projets pour 2024

- Le Défilé de Mode

Déjà réalisée, « La mode qui roule » a fait son retour le 28 avril 2024, une belle journée grâce à une météo inattendue, 18 commerces participants (Prêt à porter, esthétique, concessionnaires, fleuriste), avec la collaboration des sections coiffure et esthétique du collège St Joseph, la venue de Miss Aquitaine et la participation de nombreux propriétaires de véhicules anciens. Animation toujours organisée en partenariat avec le Point Information Jeunesse de la CCSPN.

- Animations Estivales

- ✓ Les marchés nocturnes seront au nombre de 10 le jeudi du 27 juin au 29 août 2024
- ✓ La braderie sera tiendra les 08 et 09 août 2024
- ✓ La navette estivale circulera du 15 juillet au 24 août 2024
- ✓ Le marché des créateurs aura lieu les lundis soir du 15 juillet au 19 août 2024, soit 6 soirées.

- La relance de Carte PRIVILEGE

Elle sera activement poursuivie dès septembre 2024

- Réunions de quartiers

Un nouveau tour des quartiers sera mis en place sur le dernier trimestre 2024.

- Le Marché de Noël

Toujours en collaboration avec l'office du tourisme et la reconduction de nos animations à vocation commerciales

❖ **Une équipe remaniée**

Le 31 août 2024 marquera la fin des études de Gabrielle Marillier mais aussi la fin de son contrat d'alternance en place depuis le 20/10/2021 avec Avenir Sarlat. Une création de poste vient remplacer ce contrat d'alternance, avec l'arrivée d'une chargée de communication et assistante commerciale le 22 juillet 2024.

❖ **Election du bureau 2024/2025**

Départ d'Etienne AUSSEDT, le poste de Président sera assuré par Jérôme NEGREVERGNE.

Entrées de Guillaume CHAVATTE, Laurent GIRARDI et Jérôme MENEBOO.

Le quitus sur la composition du bureau est soumis au vote : il est accordé sans voix contre et sans abstention.

❖ **Conclusion du président M Etienne Aussedat**

Etienne Aussedat, qui menait sa dernière assemblée générale, a chaleureusement remercié le bureau pour ces 11 années de collaboration, il dit avoir beaucoup apprécié le travail au sein de cette association.

Il remercie aussi le maire de Sarlat et président de la communauté de communes Sarlat Périgord Noir pour son soutien.

La séance est levée à 20h00.